



Compte rendu de la réunion de la commission consultative des travaux publics et de la sécurité publique tenue le mardi 27 octobre 2020, à 19 h, dans la salle communautaire de la mairie.

Sont présents :

Roger Chevarie, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, président
Caroline Richard, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
Estelle Lapierre, citoyenne
Alexandre Richard, citoyen
Jean Leblanc, citoyen
Gilles Boudreau, Transport adapté et collectif des Îles
Madeleine Nadeau, CEGRIM
Karine Rioux, Comité ZIP
Nathalie Cyr, coordonnatrice de la commission

Sont absents :

Suzie Leblanc, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, vice-présidente
Maxime Deblois, citoyen
Pierrot Décoste, citoyen

1. Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président

La réunion débute à 19 h avec le mot de bienvenue du président, Roger Chevarie, qui remercie d'abord les membres de la commission, tant citoyens ou représentants d'organisme, d'avoir accepté le mandat qui leur a été confié par la Municipalité.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Les membres de la commission adoptent l'ordre du jour présenté.

3. Approbation du compte rendu de la réunion du 8 juillet 2020

Madeleine Nadeau indique qu'elle n'a pas reçu le compte rendu de cette réunion. La liste des courriels sera vérifiée avant l'envoi du prochain compte rendu.

Les membres de la commission présents estiment le compte rendu conforme aux discussions qui ont eu lieu à la réunion du 8 juillet 2020.

3.1 Suivi au compte rendu

Nouveaux dossiers. — Bien que certains dossiers concernant le prochain mandat de la commission aient été proposés lors de la réunion du 8 juillet 2020, ceux-ci n'ont pas encore été confirmés. Nathalie Cyr s'engage à informer les membres de la commission dès que les dossiers du prochain mandat auront été confirmés.

4. Tour de table des membres de la commission

On procède à un tour de table pour permettre aux membres de s'identifier et d'exprimer brièvement les motifs qui ont suscité leur engagement au sein de cette commission.

5. Résumé des commentaires et recommandations des membres — Rapport de détermination des limites de vitesse présenté par la firme ARPO Groupe-conseil

Lors de la dernière réunion de la commission, le Rapport d'expertise sur la détermination des limites de vitesse sur le réseau routier municipal appartenant à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, produit par la firme ARPO Groupe-conseil, a été présenté aux membres présents. Le mandat leur a été donné de revoir une dernière fois les révisions suggérées quant à certaines vitesses de chemins et d'allées, et de soumettre en début d'automne à la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, leurs observations et leurs commentaires.

Comme aucun commentaire n'a été reçu avant la tenue de la présente réunion, Caroline Richard procède à la lecture des révisions suggérées par la firme.

En général, les vitesses sont revues à la baisse. Cette nouvelle signalisation permettra, éventuellement, de préparer une route verte de même qu'à instaurer des corridors de sécurité pour les écoles.

Certaines modifications en particulier font l'objet de discussions. Caroline Richard s'engage à faire parvenir à la firme ARPO les suggestions dont il a été question durant les discussions et, avant de présenter le rapport final au conseil municipal, de soumettre les nouvelles propositions aux membres de la commission.

Karine Rioux remarque que dans le rapport d'ARPO, il est suggéré de réduire les vitesses dans les zones scolaires à 30 km/h. Or, la seule zone scolaire qui tombe sous la juridiction municipale est dans le village de Fatima. Quoique des panneaux de traverse aient déjà été installés près de l'intersection à proximité de l'école primaire, Caroline Richard s'engage à vérifier auprès du ministère des Transports s'il est possible de peindre des traverses piétonnières dans ce secteur.

Les autres zones scolaires ne font pas partie de ce mandat, car elles se trouvent sur des routes appartenant au ministère.

6. Proposition d'un nouveau règlement

La recommandation finale quant à la proposition d'un nouveau règlement sera transmise aux membres de la commission, à des fins de validation, avant de la soumettre au conseil municipal.

7. Présentation des grandes lignes de l'échéancier de réalisation et du plan de communication

On présente les grandes lignes de l'échéancier de réalisation et du plan de communication pour le nouveau règlement.

- 8 décembre 2020 Dépôt des recommandations de la commission au conseil municipal.
- 13 avril 2021 Adoption du règlement et début des communications à l'intention des citoyens.
- 27 avril 2021 Transmission du règlement au ministre des Transports.
- Juin 2021 Publication de l'avis public concernant le nouveau règlement et déploiement d'actions de communications ciblées pour rappeler aux citoyens les modifications qui seront en vigueur à partir de la mi-juillet.
- 15 juillet 2021 Début des travaux.
- Août 2021 Fin des travaux.

8. Affaires diverses

Aucun point n'est traité aux affaires diverses.

9. Clôture de la réunion

La réunion prend fin vers 20 h 30.

Compte rendu rédigé par Nathalie Cyr.